

LIVRET D'ACCUEIL

Pour des loisirs
responsables et partagés

SOMMAIRE

Bienvenue !	p 3
Qui sommes-nous ?	p 4
Les Amis de la Nature, un mouvement qui date de 1895	p 4
Adhérer à une association locale, ainsi qu'à un réseau national et international	p 5
Adhérent-es et bénévoles !	p 5
Etre élu-e ! Et pourquoi pas ?	p 5
Et la fédération nationale dans tout ça ?	p 6
La vie démocratique dans la fédération Amis de la Nature France, comment ça marche ?	p 6
Les groupes thématiques	p 7
Restez informé-es	p 8
Schéma de la vie démocratique des Amis de la Nature France	p 9

BIENVENUE !

Notre mouvement est né du besoin de repos, de contact avec la nature et de loisirs de la classe ouvrière.

Il existe aujourd'hui depuis plus de cent ans... Il a résisté à deux guerres mondiales, traversé plusieurs crises économiques et vécu une évolution des mœurs et de la société. La classe ouvrière a bénéficié entre temps de l'avènement des congés payés et de la démocratisation des loisirs. À ce jour, cette classe s'étirole dans une société où le travail se fait rare et de plus en plus précaire.

La pratique de beaucoup d'activités s'est démocratisée, mais les inégalités demeurent. Les plus modestes ne peuvent pas se permettre pour des raisons financières de partir en vacances.

Aujourd'hui, les maisons et campings Amis de la Nature sont toujours là pour vous accueillir avec simplicité et chaleur. Situés le plus souvent au cœur de la nature, ils permettent à toutes et tous de se ressourcer « au vert » et de passer du bon temps en famille ou entre amis.

Mais être *ami-e de la nature*, c'est aussi la respecter !

Aujourd'hui, comment ne pas prendre en compte l'état de la planète et les menaces qui pèsent sur la nature ? Le climat se réchauffe dangereusement, la biodiversité est menacée et des espèces animales et végétales disparaissent chaque jour.

Si « Amis de la Nature France » n'est pas une association de protection de la nature, le respect de l'environnement traverse toutes nos actions. Nos activités, nos voyages et la gestion de nos maisons doivent se faire avec la volonté de réduire au maximum notre impact sur la nature. Ainsi nous privilégions le train, le co-voiturage, nous consommons local dès que possible, nous trions, recyclons...

Enfin être *ami-e de la nature*, c'est tout simplement aimer la nature. Nos activités ne sont parfois que des prétextes pour l'observer, la sentir, la toucher et s'émerveiller devant les spectacles qu'elle nous offre.

Si vous tenez ce livret d'accueil entre les mains c'est que vous vous reconnaissez à travers nos actions et nos valeurs. Je vous invite à découvrir les Amis de la Nature grâce à votre association locale. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés et belles énergies pour nourrir notre mouvement.

Je vous souhaite la bienvenue et vous adresse un chaleureux « Berg Frei ! »

Marie-Bernard Lefebvre-Dumont

Présidente de la fédération Amis de la Nature France

QUI SOMMES-NOUS ?

Amis de la Nature France est une association de loi 1901 qui fédère des associations locales développant **des loisirs responsables, accessibles à tous et toutes**. Le mouvement comprend une centaine d'associations locales sur le territoire français.

Notre vision

C'est par l'engagement dans un mouvement associatif, en organisant et en pratiquant des activités de loisirs de façon collective que l'individu peut s'épanouir et apprendre tout au long de sa vie. Éco-citoyen-nes et solidaires, les adhérent-es pratiquent leurs activités dans un esprit de partage et de respect des idées et de la culture de chacun-e.

Notre but

Développer l'attachement de l'homme à la nature et le responsabiliser à cet égard.

Les valeurs et principes qui guident notre action



Solidarité



Tolérance et respect à l'égard de l'autre



Indépendance à l'égard de tout parti politique ou confessionnel

LES AMIS DE LA NATURE, UN MOUVEMENT QUI DATE DE 1895 !

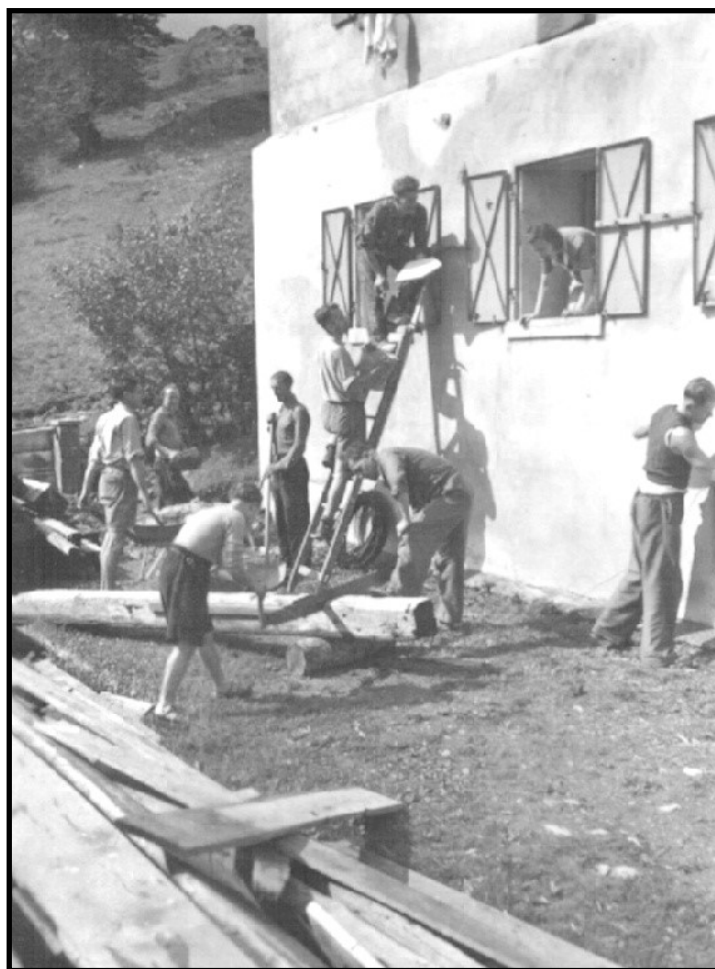
"Amis de la Nature" est un mouvement né en Autriche, dans un contexte social et économique très différent de celui d'aujourd'hui. À cette époque, la classe ouvrière n'avait droit ni aux loisirs, ni aux vacances, si bien que la nature environnante ne lui était en réalité pas accessible. La montagne était le terrain de villégiature d'une classe bourgeoise. Le slogan « Berg Frei ! » (c'est-à-dire « Montagne libre ! »), toujours utilisé aujourd'hui, rappelle les origines du mouvement.

Un instituteur choqué par les conditions de vie du monde ouvrier décide d'organiser des rencontres sur le thème de la nature, des sorties, excursions et autres activités. La première "section" est née peu après.

Le mouvement essaime. Très vite des associations locales se forment en Europe.

En France, la première association locale apparaît en 1912 à Strasbourg.

La première maison Amis de la Nature est bâtie au Treh, par l'association de Mulhouse. Elle est inaugurée en 1926.



Travaux au chalet du Treh dans les années 30

ADHÉRER À UNE ASSOCIATION LOCALE AINSI QU'À UN RÉSEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'adhésion que vous payez à votre association locale comprend aussi une adhésion à la fédération nationale (ANF) et à la fédération internationale (IAN).

Votre premier ancrage est votre association locale bien sûr, mais votre adhésion vous offre aussi la possibilité de bénéficier de tout le réseau des hébergements Amis de la Nature en France et à l'étranger, ainsi que des activités et séjours.

Le prix de l'adhésion fédérale est aujourd'hui de 19 € par an. Son montant est voté en principe tous les 3 ans lors du congrès national.

Il se compose ainsi :

Amis de la Nature France	17,33 €
Comités régionaux/départementaux	0,76 €
International des Amis de la Nature	0,91 €

Donc, le prix global de l'adhésion que vous avez réglé à votre association locale comprend ces 19 €, plus le prix dont celle-ci a besoin pour fonctionner.



Les Amis de la Nature à travers le monde :

45 organisations membres ou partenaires.

ADHÉRENT-ES ET BÉNÉVOLES !

Votre association Amis de la Nature fonctionne grâce à l'investissement bénévole de ses membres. Même si vous payez une cotisation, une association n'est pas une société de services ! Par ailleurs, en accordant un peu de votre temps à l'association, cela vous permet d'y mettre un peu de vous-même et de

vous approprier vos loisirs et votre rapport à la nature. Que ce soit en donnant un coup de main logistique pour préparer un événement, en bricolant dans un hébergement Amis de la Nature, en tenant un stand lors d'un forum des associations, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Et vous pouvez même intégrer le bureau ou comité de votre association locale si ces fonctions vous intéressent !

ÊTRE ÉLU-E ! ET POURQUOI PAS ?

Une association représente des responsabilités, qui gagnent à être partagées. Entrer au sein du comité de votre association locale, c'est toujours apporter un œil neuf et apprendre beaucoup de choses.

Il vous est possible aussi de vous présenter au bureau et peut-être devenir secrétaire, trésorier-e, pourquoi pas président-e, ou toute autre fonction qui vous intéresse.

Vous êtes à l'aise avec les chiffres ? Même si vous n'êtes pas un-e comptable professionnel, vous pouvez devenir trésorier-e. Vous avez du temps, vous voulez contribuer activement à la vie de votre association locale, présentez-vous pour entrer au bureau.

Aux Amis de la Nature, tout s'apprend grâce à l'expérience, l'accompagnement des autres membres et aux formations que la fédération propose !

ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DANS TOUT ÇA ?

La fédération a pour rôle de soutenir et d'accompagner les associations locales dans leur développement. Elle assure aussi le lien entre elles.

Vous rencontrez des difficultés dans la gestion administrative de votre association locale ? Vous voulez créer une page Facebook pour votre association et vous ne savez pas comment faire ?

Vous voulez proposer une activité marche nordique et vous avez besoin de former des encadrant-es ? La fédération vous propose des for-



mations pour vous aider dans votre apprentissage !

Adressez-vous à **contact@amis-nature.org**

LA VIE DÉMOCRATIQUE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION AMIS DE LA NATURE FRANCE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Au national, il y a 3 niveaux :

- **le niveau local avec les associations locales.** Il y en a une centaine en France. Elles sont autonomes, c'est-à-dire qu'elles doivent respecter un certain cadre statutaire commun à toutes les associations locales et à la fédération, issu des valeurs du mouvement, comme la solidarité par exemple. En dehors de ces règles, les associations locales sont libres de choisir leur fonctionnement, leurs activités, etc.
- **le niveau régional ou départemental avec les comités régionaux ou départementaux.** Les associations locales sont regroupées en régions ou départements pour être représentées plus facilement au niveau de la fédération nationale. Les associations locales d'une région/département se réunissent en comité régional/départemental et désignent un-e président-e qui fera partie du conseil d'administration de la fédération nationale.

Le/la président-e de région/département, véritable courroie de transmission de la fédération :

Leur rôle est essentiel ! Il-elle-s assurent le lien et la communication entre les associations locales et la fédération nationale. Leur rôle est de faire circuler l'information entre associations locales et la fédération nationale et inversement, mais aussi entre les associations locales de sa/son région/département.

Selon les statuts type, le-la président-e de région/département est élu-e par les délégué-es des associations locales lors du congrès régional/départemental qui a lieu au moins tous les 3 ans.

- **le niveau national avec la fédération nationale.** Celle-ci est gérée par le bureau national élu au congrès tous les 3 ans par les délégué-es des associations locales. Le bureau national et les présidents de régions/départements constituent le conseil d'administration.

NOTA : les délégué-es des associations locales qui votent pour le-la président-es de régions/départements et pour les membres du bureau ne sont pas forcément les président-es des associations locales. Ainsi un-e simple adhérent-e peut très bien être délégué-e de son association locale. Chaque adhérent-e peut se présenter pour être délégué-e lors d'une assemblée générale de son association locale.

Le calendrier des conseils d'administration (CA) et réunion de bureau national (BN) :

Le conseil d'administration de la fédération nationale se réunit 3 fois par an pour échanger sur la vie des associations locales, les réussites, leurs problèmes, en informer le bureau national et informer les associations locales des propositions, chantiers et décisions discutées en bureau.

Le BN se réunit 6 fois par an au minimum, y compris les veilles de CA, pour les préparer et gérer les affaires courantes.

Début septembre : réunion de BN

2^{ème} week-end d'octobre : réunion de BN + CA (rapports d'activités des membres du BN et président-es de régions/départements)

Début décembre : réunion de BN

Dernier week-end de janvier : BN + CA (approbation des comptes)

Mars : réunion de BN

2^{ème} week-end de juin : BN + CA (thématique de travail, exp : thèmes de congrès, gouvernance...)

Le bureau national :

Il est élu par les délégué-es des associations locales lors du congrès national qui a lieu tous les 3 ans. Ces délégué-es sont chargées de représenter et de voter pour leur association locale lors du congrès.

C'est le bureau national lui-même qui désigne son ou sa président-e. Il est composé au maximum de 9 membres : président-e, vice-président-e, trésorier-e, secrétaire, responsable de la formation, responsable des maisons, responsable de la revue/communication, responsable de la nature et de l'environnement, responsable des jeunes.

Le bureau national fait des propositions en fonction des problématiques soulevées par les président-es de régions/départements. Ils-elles en discutent, font des choix et, si nécessaire, passent au vote.

LES GROUPES THÉMATIQUES

Afin de faciliter la gestion de projets qui traversent toutes les associations locales, la fédération a constitué des groupes de travail.

Tous-tes les adhérent-es sont invité-es à intégrer ces groupes.

Il est possible aussi en tant qu'adhérent-e d'intégrer des groupes thématiques pilotés par des adhérent-es volontaires, élu-es ou non. Attention, cela demande une certaine disponibilité !

Voici les groupes thématiques actuels et le nom et adresse mail des personnes qui les coordonnent.

Environnement : Philippe Agnès philippe.agnes@amis-nature.org

Maison : Bernard Moreau bernard.moreau@amis-nature.org et Claude Pelleing cpelleing@yahoo.fr

Revue et communication : Christine Schmitt christine.schmitt@amis-nature.org

Formation : Patrice Ley patrice.ley@amis-nature.org et Marc Baton marc.baton@amis-nature.org

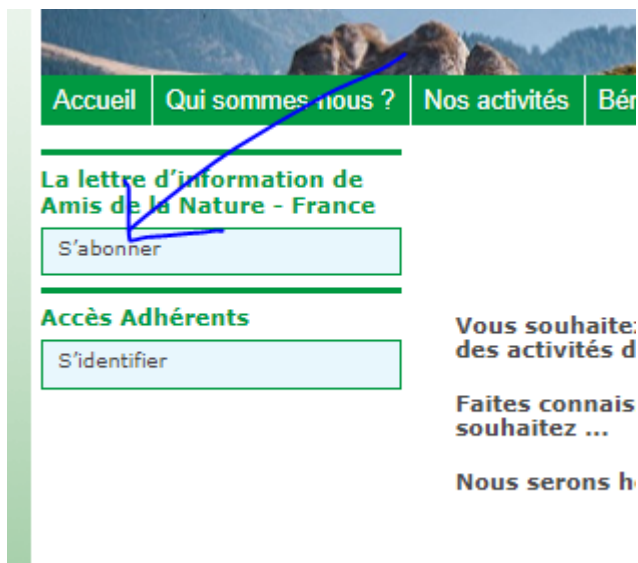
Jeunes : Nicolas Quero-Rio nicolas.querorio@amis-nature.org

Activités : Pascal Leblanc pascal.leblanc13@wanadoo.fr

RESTEZ INFORMÉ-ES !

- Consultez le site de la fédération **www.amis-nature.org** pour :

> vous abonner à la lettre électronique mensuelle



- > avoir accès aux coordonnées de tous les hébergements Amis de la Nature en France et à l'étranger
- > suivre l'actualité des Amis de la Nature, profiter des offres de séjours
- > avoir accès à l'espace dédié à tous-tes les adhérent-es sur le fonctionnement de la fédération et des associations locales.



Identifiant : **adherent**

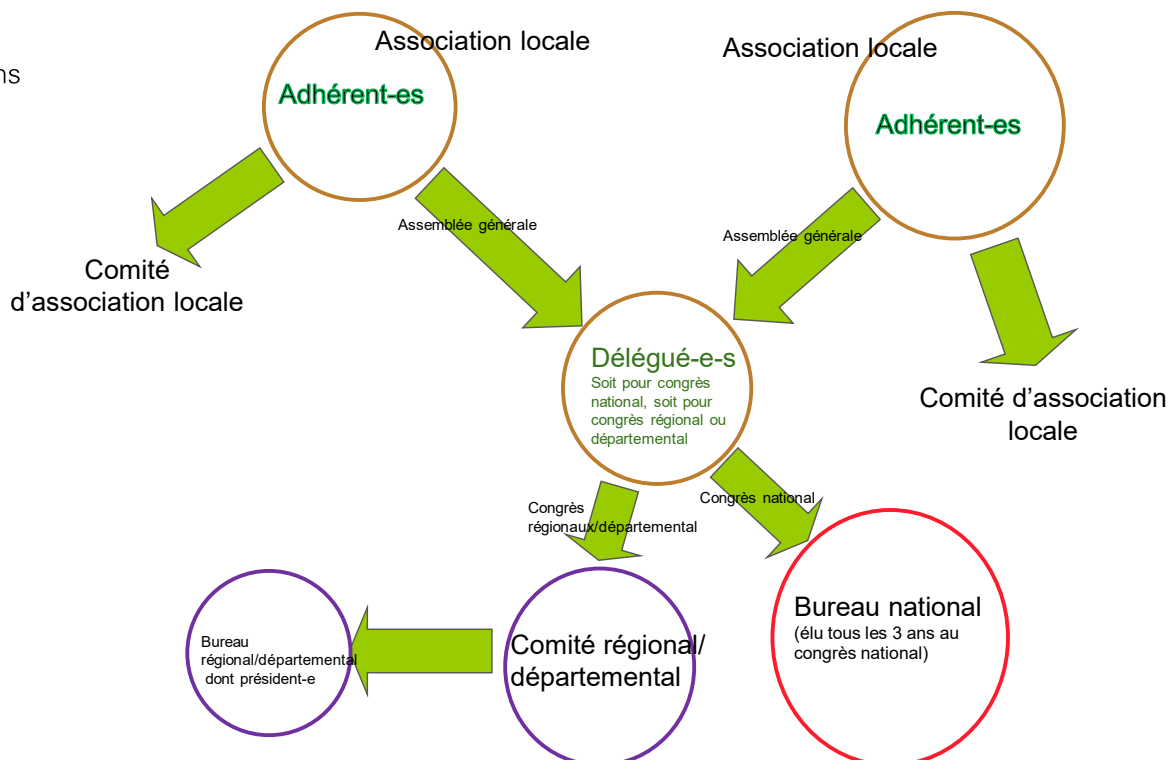
Mot de passe : **adherent**

- Consultez la lettre de la fédération bimensuelle. Celle-ci est envoyée à tous-tes les président-es d'associations locales pour les soutenir dans leur fonction. Elles sont archivées dans la partie « adherent » du site, dans la rubrique « Le fonctionnement ».
- Suivez la page Facebook de la fédération et de votre association locale le cas échéant !
- Lisez les statuts et le règlement intérieur de votre association locale.
- Abonnez-vous à la revue trimestrielle.

SCHÉMA DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DES AMIS DE LA NATURE FRANCE

Les adhérent-es élisent, via leurs délégué-es, les membres du bureau national et les président-es de régions/départements.

Légende :



Le conseil d'administration est composé du bureau national et des président-es de région/département

